



FICHE EXPERIENCES N° 15

DEMAIN.TV, une télévision au service du développement local et de l'accueil de nouvelles populations

NOM ET RAISON SOCIALE DE LA STRUCTURE RESPONSABLE :

DEMAIN.TV - SARL
 Contact
 M. YACINE SABEG, PRESIDENT
 M. JEAN-JACQUES LAMY, DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT

1. INTITULE DU PROJET OU DE L'ACTION

DEMAIN.TV, une télévision au service du développement local et de l'accueil de nouvelles populations

2. ETAT MEMBRE

France

3. REGION

France entière mais plus particulièrement les régions Limousin et Auvergne.

4. TERRITOIRE D'APPLICATION DU PROJET / ACTION

Région et département

6. OBJECTIFS DU PROJET / ACTION

L'un des objectifs de demain.tv est de mettre son outil audiovisuel et sa diffusion européenne au service du développement des territoires ruraux, de contribuer à la valorisation et à la médiatisation d'initiatives exemplaires en matière de politique d'accueil, de création, de lien social et d'attractivité des territoires.

Plus précisément demain.tv participe à la mise en place de politique d'accueil en proposant des reportages sur des offres concrètes d'installation en milieu rural (création-reprise d'activité, offres d'emploi et de formation...), des dispositifs d'accompagnement et des portraits de nouveaux habitants.

Grâce à la vidéo à la demande sur internet, demain.tv souhaite réaliser un recueil audiovisuel des politiques et dispositifs d'accueil accessibles 24 heures sur 24. Le téléspectateur - internaute pourra sélectionner les reportages sur les expériences en fonction d'un moteur de recherche et de critères.

7. FACTEUR DECLANCHANT DU PROJET / ACTION

Constatant que le milieu rural était peu traité par les médias audiovisuels (ou uniquement sous un angle d'actualité), que les territoires ruraux fourmillent d'initiatives exemplaires, que leurs actions en faveur de l'accueil de nouveaux habitants n'étaient absolument pas relayées, ont conduit, entre autre, Martine Mauléon (à l'origine de la création de la chaîne demain en 1997, et particulièrement sensible à la campagne) et son équipe à créer cette chaîne de télévision.

8. PUBLICS VISES

Tous les publics peuvent regarder demain.tv : un public salarié urbain trouvera sur demain.tv les informations qui lui permettront de combler ses envies de devenir entrepreneur et de s'installer à la campagne. Les élus et les agents de développement peuvent également puiser des initiatives intéressantes, notamment en matière de politique d'accueil, mises en place par d'autres territoires.

9. DESCRIPTION DU PROJET

Au delà des émissions thématiques consacrées aux enjeux du milieu rural, demain.tv a mis en place avec des partenaires locaux (collectivités territoriales, chambres consulaires...) des émissions spécifiques.

Ces émissions dites "territoriales" présentent le contexte économique et social des territoires partenaires et des initiatives exemplaires sur toutes les questions de société : aménagement du territoire, développement local, environnement, agriculture, culture, insertion sociale et professionnelle...

En montrant que les territoires ruraux ne sont pas des déserts culturels, que les services à la personne se développent, que la qualité de vie peut être agréable, que l'activité économique existe, que les oppor-

tunités concrètes d'installation se multiplient, et en réalisant des portraits de nouveaux arrivants, demain.tv participe à diffuser les politiques d'accueil et à renforcer l'attractivité de ces territoires ruraux.

Depuis sa création en 1997, demain.tv a réalisé de très nombreux reportages sur des expériences d'accueil de nouveaux habitants (dispositifs d'accompagnement, portraits de nouveaux arrivants...)

Ces émissions territoriales sont diffusées au niveau national et européen via les satellites Astra et Eutelsat, les bouquets satellites Canalsat, TPS, le câble, l'ADSL et internet sur www.demain.fr

Le fait de monter des partenariats avec des acteurs locaux permet de coller au plus près des spécificités, des besoins et des priorités des territoires.

10. METHODE ET STRATEGIE

La réussite de demain.tv comme acteur de politique d'accueil passe par la qualité des partenariats avec les collectivités territoriales et les acteurs locaux. Il est indispensable que les partenaires s'approprient l'outil audiovisuel et soient convaincus de l'intérêt de la valorisation, de la médiatisation et de la diffusion de leurs actions.

Ensuite, il revient à demain.tv de faire connaître auprès du grand public les expériences d'accueil de nouvelles populations et les opportunités concrètes d'installation qui permettent à des téléspectateurs de venir s'installer sur des territoires qui en ont besoin.

Demain.tv n'est pas sur le champ de la communication, mais de la valorisation, diffusion, capitalisation d'expériences. demain.tv contribue à la promotion, au "faire savoir" des conditions d'accueil et du dynamisme des territoires ruraux.

Les émissions "territoriales" nécessitent un ton éditorial juste, une tentative de présentation "objective" et "positive".

Ainsi, demain.tv monte des partenariats avec les territoires qui ont une volonté d'accueillir de nouvelles populations, qui ressentent le besoin de le faire savoir et de diffuser leurs actions en faveur de l'accueil de ces nouveaux habitants.

11. PRECISEZ LE NOMBRE ET LE TYPE DE STRUCTURES ET / OU PARTENAIRES ASSOCIES OU IMPLIQUÉS (DANS LE CAS OÙ IL Y EN AURAIT PLUSIEURS)

	DÉNOMINATION	(*) TYPE DE STRUCTURE
Structures	Conseil régional du Limousin	B5
	Conseil régional de l'Auvergne	B5
	Conseil général des Côtes d'Armor	B4
	Conseil général de la Nièvre	B4
	Conseil général du Cher	B4
	Chambre de Commerce et d'Industrie de la Nièvre	B4
	Chambre de Commerce et d'Industrie du Cher	B4
	Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne	B4
Autres partenaires impliqués	Collectif Ville Campagne	A4
	Europe (Leader +)	

12. COUT TOTAL DU PROJET ET FINANCEMENTS MIS EN ŒUVRE (BUDGET)

A titre d'exemple, la production et la diffusion d'une série de 10 émissions de 13 minutes coûte environ 140 000 euros. Cette émission est multi diffusée toute l'année à différents horaires.

13. EN QUOI, SELON VOUS, CETTE ACTION OU CE PROJET EST-IL INNOVANT OU SPECIFIQUE ?

A ce jour, et depuis 1997, demain.tv est la seule chaîne de télévision nationale à faire connaître très concrètement et très régulièrement les politiques d'accueil et à participer directement à leur mise en place.

14. DÉCRIREZ LES RÉSULTATS OBTENUS (ASPECTS QUANTITATIFS ET QUALITATIFS)

Le taux de reprise d'entreprise en milieu rural sur demain.tv est de 70%. L'image et la diffusion de ces offres d'activités à reprendre permettent de doubler ce taux de reprise.

De façon plus générale, mais difficilement quantifiable, ces programmes audiovisuels participent à valoriser les territoires ruraux et à en donner une image différente de celle traditionnellement véhiculée par les médias audiovisuels.

15. DECRIVEZ LES EFFETS INDUITS (sur le projet de développement local, sur les populations locales, sur les partenaires, sur l'image du territoire en interne et à l'extérieur...)

Ces émissions ont pour effet :

- de valoriser l'image des territoires aux yeux des habitants mais aussi de tous les téléspectateurs,
- de mutualiser et valoriser les actions mises en place par les partenaires,
- de sensibiliser les territoires partenaires et non-partenaires à l'importance du "faire savoir".

16. LES PROBLEMES RENCONTRES ET LES SOLUTIONS TROUVEES

La principale difficulté est le traitement audiovisuel des politiques d'accueil : refléter le milieu rural, informer sur des politiques d'accueil en étant attractif et sans nier les réalités. Mais comme aime à le rappeler Gilles Ray, journaliste à demain.tv : "La singularité de l'image et de la télévision en particulier, c'est de grossir énormément les choses. La télé est une loupe mentale et émotionnelle. La difficulté est d'arriver à montrer l'évolution des territoires à travers les images que nous en avons : vacances, labour, innovations, tendances, modernité..."

La présentation d'un territoire, de sa politique d'accueil, de son attractivité, en évitant les clichés (qualité de vie, beauté des paysages...), en mettant en avant son originalité, son exemplarité reste un exercice difficile.

Cette question demeure ouverte, les réflexions se poursuivent pour évoluer et rendre toujours plus efficace et pertinent l'outil audiovisuel (une chaîne de télévision) comme outil de développement local.

17. QUELS ONT ETE LES FACTEURS DETERMINANTS DU PROJET (PARTENARIAT ? DEMARCHE ? OUTILS ...) ?

C'est le besoin des territoires de diffuser et de promouvoir auprès d'un large public des actions d'accueil de nouvelles populations qui détermine la mise en place des partenariats.

La multiplication et la banalisation des moyens de diffusion (ADSL, internet, DVD...) contribuent également à convaincre les partenaires de la pertinence d'utiliser l'outil audiovisuel.

Enfin, le poids de l'image (au sens propre et figuré) pris dans notre société aujourd'hui incitent certainement les territoires à recourir plus facilement à la vidéo.

18. PERSPECTIVES (ABANDON, RECONDUCTION, EVOLUTION...)

Il semble que de nouveaux territoires prenant aujourd'hui conscience de la nécessité de mettre en place des politiques d'accueil, ressentiront dans un deuxième temps le besoin de toucher de nouveaux arrivants potentiels et de faire connaître au plus grand nombre leur politique d'accueil.

Il est donc possible de penser que de nouveaux partenariats vont s'établir entre demain.tv (ou d'autres supports) et des territoires ruraux.

Pour les partenariats en cours, comme les politiques d'accueil s'inscrivent dans la durée, une grande majorité des partenariats sont reconduits depuis la création de demain.tv en 1997.

Contact : Jean-Jacques Lamy
Email : jj.lamy@demain.fr
Site Internet : www.demain.fr